

Argumentation en faveur du Serment suisse

Le secteur de la santé dans une situation critique

On constate une inquiétude croissante dans les institutions du secteur de la santé. Aujourd'hui un grave conflit se dessine manifestement entre l'éthique des professions médicales et les bonnes pratiques de ce groupe professionnel d'une part, et les directives politiques et exigences économiques imposées au corps médical d'autre part. Ces derniers temps se multiplient les initiatives qui attirent clairement l'attention sur cet état de fait, en appellent instamment aux responsables et réclament un changement d'orientation fondamental de la politique et de l'économie de la santé. En septembre de cette année, l'hebdomadaire Stern a publié un article intitulé «Ärzte-Appell: Gegen das Diktat der Ökonomie in unseren Krankenhäusern» (Appel du corps médical: contre le diktat de l'économie dans nos hôpitaux). Ce document («Rettet die Medizin!» / Sauvez la médecine) proteste contre l'association, de plus en plus courante, de la mission médicale, qui est de soigner, et d'une exigence de gestion générant des profits, pouvant parfois aboutir, suivant les cas, à un excès ou à un manque de soins, donc à des comportements médicaux répréhensibles.

L'Etat doit mettre en place des conditions garantissant des soins de santé qui répondent aux normes des droits de l'homme. L'article dit qu'il serait imprudent d'abandonner les hôpitaux, donc le sort des patientes et des patients aux lois du marché libre. Le document appelle à un retour à la médecine, abandonnée pour faire des profits. La liste des organisations soutenant explicitement cet appel en Allemagne est impressionnante et le nombre de médecins signataires est extraordinairement important. La forte résonance de cette mobilisation dans les différents domaines du secteur de la santé indique qu'elle touche un point sensible.

Un manifeste intitulé «3-Länder-Manifest: Zeitenwende in der Medizin – Patientenversorgung auf dem gefährlichen Weg in die Ökonomisierung und Industrialisierung» (Manifeste de 3 pays: tournant dans la médecine - les soins apportés aux patients prennent l'orientation dangereuse de l'économisation et de l'industrialisation) a été récemment publié, dans lequel des médecins suisses, autrichiens et allemands attirent l'attention sur les nombreux abus du secteur de la santé. Ce document met lui aussi l'accent sur la prépondérance de critères économiques, qui mettent en danger l'intégrité des acteurs du secteur de la santé et la pertinence médicale du diagnostic et du traitement. Les auteurs soulignent le fossé fondamental entre les principes de l'éthique médicale et les défis moraux du quotidien médical dans un secteur de la santé marqué par l'économisation, la commercialisation et l'industrialisation.

Là encore, l'argumentation est axée sur l'inversion des priorités: alors que le point de vue économique jouait jusqu'à maintenant un rôle subsidiaire dans les soins médicaux, les considérations de gestion sont devenues prioritaires, au point de conditionner l'activité médicale. Les médecins se sont ainsi transformés en auxiliaires permettant de répondre aux exigences de profit. Pour les auteurs du manifeste, les décisions diagnostiques et thérapeutiques doivent être exclusivement prises par le corps médical, en accord avec les patientes et les patients; les conflits d'intérêts techniques et non médicaux du corps médical exerçant une activité clinique doivent être divulgués; le modèle du marché néolibéral n'est pas adapté au secteur de la santé.

La liste des indicateurs pointant les failles de l'évolution constatée est longue. Cette situation critique est très bien documentée (voir le document (en allemand) de la Bundesärztekammer (Ordre fédéral des médecins en Allemagne), *Zunehmende Privatisierung von Krankenhäusern in Deutschland. Folgen für die Ärzteschaft, (Privatisation croissante des hôpitaux en Allemagne. Les conséquences sur le corps médical)* Berlin 2007; Giovanni Maio, *Geschäftsmodell Gesundheit. Wie der Markt die Heilkunst abschafft (Business model pour la santé. Comment le marché se débarrasse de la santé; en allemand)*, Berlin 2014; Jean-Pierre Wils/Ruth Baumann-Hölzle, *Eid und Ethos. Auf dem Weg zu einem neuen Gelöbnis für Ärzte und Ärztinnen (Serment et éthique; vers un nouveau vœu pour les médecins, en allemand)*; Baden-Baden 2018. La pertinence des indications au regard de la pression économique, les différences de rémunération entre les interventions ambulatoires et stationnaires, les directives adressées aux cliniques sur le nombre de cas, les conséquences problématiques du système des DRG, et bien d'autres facteurs ont une incidence négative sur la qualité des soins médicaux, et affectent insidieusement la pratique médicale, via des influences externes qui n'ont rien à voir avec la profession. Les pressions sont multiples et l'indépendance de l'avis médical est lentement mise à mal par les instances politiques, les payeurs et les administrations. Parfois cela entraîne une véritable perte d'éthique, que personne ne doit souhaiter, ni accepter.

La situation doit au contraire être la suivante. Les médecins doivent pouvoir prendre leurs décisions diagnostiques et thérapeutiques pour le bien de leurs patientes et de leurs patients, en s'appuyant sur leurs seules compétences, et indépendamment d'influences extérieures à la profession. Aucun tiers n'est habilité à leur faire la leçon. Le corps médical doit développer des stratégies pour rester ferme et résister à cette pression, mais aussi pour défendre, voire récupérer, son indépendance. Quand l'objectif premier de l'acte médical est perdu de vue, c'en est fait de la profession médicale. Il est nécessaire de revenir de toute urgence à la mission initiale et centrale des professions médicales, et le corps médical doit absolument être solidaire pour défendre efficacement son éthique. Le «Serment suisse» est un instrument important pour remplir cette mission. Entretemps, de nombreuses organisations professionnelles (assemblée plénière de la FMCH 2015; comité de la SSC 2016; chirurgiens suisses 2016; SWISMA – Swiss Medical Student's Association 2018; membres de l'Ordre des Chirurgiens Genevois – OCGE – 2019) lui ont apporté leur soutien, différentes prestations de serment ont eu lieu (Klinik für Chirurgie HFR 2018; comité directeur de la FMCH, 2018; Orthopädische Klinik HFR 2019) et d'autres sont prévues (prestations de serment des étudiants en master de l'université de Fribourg pendant la remise des diplômes). <https://www.dialog-ethik.ch/projekte/schweizer-eid> (en allemand)

Les métiers médicaux ont de tout temps présenté une caractéristique précise. Dans quelle autre profession les connaissances techniques et l'empathie sont-elles aussi étroitement liées? Ce métier est celui du soin *et* de l'aide, du traitement des maladies *et* de la sollicitude envers les patientes et les patients. L'activité médicale est par conséquent caractérisée par l'intégrité professionnelle et la sensibilité envers la patiente ou le patient autant que par la compétence technique. Ce n'est que sur cette base qu'une relation de confiance peut être tissée entre le médecin et la patiente ou le patient: or la confiance contribue énormément à la guérison de la personne concernée. Cette base de confiance est cependant ébranlée si le secteur de la santé s'oriente vers les profits, si le patient ou la patiente est considéré comme un client ou une cliente, et la prestation médicale comme une marchandise.

Si on donne un prix à toute chose, certains services perdent de leur valeur. Cette observation est tout à fait adaptée aux professions médicales. Elles sont en effet marquées

depuis toujours par un idéal axé sur l'aide, l'humanité, la responsabilité (sociale) envers les patientes et les patients, et surtout par la joie et la fierté intrinsèquement associées à ces métiers. La noblesse de ces professions et l'honneur que cela représente de les exercer sont l'expression de cet idéal. Le Serment suisse est un moyen de préserver cette noblesse, ou de la défendre quand elle menace de disparaître, voire de la rétablir quand elle n'existe déjà plus. L'activité médicale n'est rien d'autre qu'un *mode de vie*, avec sa propre éthique, qui doit être protégée contre une dérive gestionnaire, et ne doit pas être livrée aux lois du marché néolibéral. Ces professions sont confrontées à des «situations exceptionnelles», avec des personnes malades, qui souffrent et demandent de l'aide. C'est pourquoi elles ne relèvent pas seulement des compétences techniques, mais aussi d'une morale qui leur est propre. Le Serment suisse synthétise cette morale de façon marquante.

Le Serment suisse - retour à une éthique médicale

Le texte du Serment suisse est le suivant:

En ma qualité de médecin, je prends les engagements suivants dans l'exercice de ma profession.

- *Je pratique mon art au plus près de ma conscience et de mes connaissances ; j'assume pleinement la responsabilité de mes actes.*
- *J'accorde la priorité au bien-être des patientes et des patients et je les préserve de tout préjudice évitable.*
- *Je respecte les droits des patientes et des patients, je défends leur volonté et je prends en compte leurs besoins et leurs intérêts.*
- *Je traite les patients sans discrimination¹ et je respecte le secret médical.*
- *Je fais preuve de bienveillance à l'égard des patientes et des patients et je leur consacre (ainsi qu'à leurs proches) le temps nécessaire.*
- *Je fais preuve de franchise envers les patientes et les patients et je m'exprime de manière compréhensible; je les aide à prendre leurs propres décisions.*
- *Je traite les patients en conformité avec les règles de l'art médical et les connaissances actuelles, dans les limites de mes compétences; je n'utilise pas les patientes et les patients pour servir ma carrière ni d'autres fins, et je ne leur impose aucun traitement que j'hésiterais à appliquer à ma propre personne ou à mes proches.*
- *J'exerce la médecine avec discernement, en fonction des ressources dont je dispose, et je ne recommande ou ne prends que des mesures judicieuses.*
- *Je veille à mon intégrité professionnelle et je n'accepte aucune prestation financière ni d'autres avantages, en particulier pour la recommandation et le transfert de patientes et patients; je ne conclus aucun contrat m'astreignant à des quantités définies de prestations ou à l'omission de prestations.*
- *J'adopte un comportement irréprochable et honnête envers mes collègues de travail, je partage avec eux mes connaissances et mon expérience, et je respecte leurs décisions et leurs actes, dans la mesure où ces derniers demeurent conformes aux normes éthiques et scientifiques de notre profession.*

Je m'engage à honorer ce serment solennel.

¹ «Sans discrimination» signifie : sans considération de genre, d'infirmité, de croyance, d'orientation sexuelle, d'affiliation politique, d'origine ethnique, de statut social, de couverture d'assurance ou de nationalité.

Commentaire

- Ce serment est prêté au sein d'un groupe de professionnels de la médecine, en tant que membre de cette branche. Il n'exige aucune profession de foi religieuse ni idéologique.
- Ce serment ne constitue aucun code éthique complet et détaillé. Dans une société libérale et pluraliste, tous les dossiers générant un cas de conscience moral (de nature médicale) ne peuvent être généralisés pour déboucher sur des obligations. Le Serment suisse se concentre sur les principes moraux incontournables des professions médicales.
- Ce serment est prêté sur la base du volontariat.
- Le contenu de ce serment aborde tous les devoirs considérés comme fondamentaux au regard de l'exercice approprié et humain de ces professions.
- Ce serment constitue un engagement moral, couvrant plusieurs devoirs que la personne qui prête serment fait vœu de respecter. Le respect de ces devoirs fait partie des vertus de l'éthique médicale. Toute personne allant à l'encontre de l'éthique médicale est en contradiction avec sa propre conscience.
- Ce serment protège ceux qui le prêtent au sein d'une communauté solidaire organisée autour de lui, contre les attentes, les pressions ou le comportement intrusif de tiers, car la relation entre le médecin et sa patiente ou son patient repose sur la confiance, et que cette dernière est ébranlée par les influences extérieures, telles que les considérations économiques.
- L'institution dans laquelle le serment est prêté s'engage à accepter que ses collaboratrices et collaborateurs prennent leur décision et agissent conformément à ce Serment suisse.
- Prêter le Serment suisse est un acte solennel, par lequel la personne concernée s'engage officiellement à en respecter le contenu. La prestation de serment a un caractère performatif et aboutit à un engagement effectif.

Urgences

Dans un proche avenir, il va falloir amplifier nos efforts pour propager le Serment suisse. La communication entre les facultés de médecine doit être intensifiée pour que, dans un avenir proche, les étudiantes et étudiants en médecine prêtent solennellement le Serment suisse à la fin de leurs études. Il faut contacter sur place, dans les hôpitaux, les défenseurs de ce mouvement qui veillent à ce que les services prêtent serment. Il faut communiquer avec les administrations des établissements de santé et avec les principaux payeurs, car le Serment suisse doit devenir un gage de qualité de ces institutions. Les médias doivent couvrir en permanence les événements autour du Serment suisse, que ce soit au niveau national ou international. Toutes ces mesures, qui doivent être concrétisées dans un avenir proche, nécessitent une solide base financière pour que l'organisme institutionnel (Fondation Dialog Ethik) puisse continuer à soutenir le projet sur le Serment suisse.

Auteurs:

Prof. Dr. Jean-Pierre Wils
Dr théol. Ruth Baumann-Hölzle
Dr méd. Thomas Brink
Dr méd. Max Giger
Lic. oec. Claudia Käch
Dr méd. Jürg Knessl

Cand. méd. Audrey Kovatsch
Namir Lababidi, méd. dipl.
Dr méd., lic. théol. Diana Meier-Allmendinger
Dr méd. Judit Pök Lundquist, ASAE
Dr méd. Pascal Schai
Prof. Dr méd. Bernhard Egger